

# PROPRIÉTÉ RURALE à MONTEUX



# Adjugé à 175 000,00 euros

Type de bien : Propriété rurale

Mise à prix : 100.000,00 € (Cent mille euros)

**Localisation:** MONTEUX (84170)

**Adjudication:** MARDI 23 JANVIER 2024 à 10H30

Avocat poursuivant : Lionel FOUQUET





# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

#### **AU PLUS OFFRANT**

- sur Liquidation Judiciaire -

A MONTEUX (84170), 560 Chemin de la Grange Neuve,

Une propriété rurale comprenant un logement de 172 m² avec partie magasin, un logement de 109 m² avec mezzanine, un bâtiment d'exploitation avec terrain attenant,





Figurant au cadastre : Section I n° 27, 35, 37, 38, 39, 40, 1357, 1359 Contenance totale de 8ha82a34ca.

Mise à prix : 100.000,00 € (Cent mille euros)

Avec faculté de baisse de la mise à prix de moitié en cas de carence d'enchère

VISITE: LE 15 JANVIER 2024 DE 10H A 11H SUR PLACE, effectuée par Maitre Pierre TREMOULET, commissaire de justice de justice à Carpentras, (Tél.: 04 90 63 12 08).

L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 23 JANVIER 2024 à 10H30 au Palais de Justice de





Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

#### **DESCRIPTION:**

- Un logement de 172,5 m² élevé d'un étage sur rez-de-chaussée, comprenant : magasin,remise, salle d'eau avec wc, séjour, cuisine, salle de bains wc, buanderie, 4 chambres
- Un logement de  $109.5~\text{m}^2$  comprenant : séjour, cuisine, 2 chambres, cuisine, salle de bains, mezzanine, wc, buanderie
- Un bâtiment d'exploitation

**Les enchères** ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

**Occupation :** les biens sont occupés par le propriétaire.

**Conditions de la vente :** le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.





\*\*

\*

# **POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A:**

- Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 23/39.- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras, Le 1er décembre 2023

# **Lionel FOUQUET**

